

Commission canadienne des grains (tel qu'il a été modifié).

La motion est adoptée, la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Smith (Cumberland) et passe à la discussion des articles.

Sur le titre abrégé.

L'hon. M. RALSTON: Je crois à propos de faire quelques observations sur ce bill tel qu'il nous a été transmis par le comité. J'espère que mes remarques aideront quelque peu à l'étude de la mesure en comité plénier, et indiqueront l'attitude générale que j'ai prise, et que plusieurs de mes collègues pourront assumer, je crois, au sujet de ce bill. Personne ne désire retenir longuement l'attention du comité, en ce moment, à discuter cette question, bien que, comme la Chambre l'a reconnu en général, ce soit probablement la mesure législative la plus importante de cette session. Je crois que les honorables députés admettront, et je suis sûr que les membres du comité spécial en conviendront, que la nomination d'un comité spécial, et le renvoi de ce bill à ce dernier, ont été amplement justifiés, étant donné les renseignements qui lui ont été fournis. Il est évident que le comité spécial aurait grandement manqué à son devoir s'il avait essayé d'étudier ce bill sous tous ses aspects sans posséder les renseignements apportés par les divers témoins. Cette question comprend, comme nous le savons, un report de quelque 228,000,000 de boisseaux de blé, et la manutention de la récolte de cette année. Ainsi que l'ont reconnu tous les témoins au

comité, je pense, et comme l'a admis le comité lui-même, j'en suis sûr, vu la teneur du bill, le plus grand problème que nous ayons jamais eu, et que la commission aura à résoudre, est l'accumulation de ce report de 228,000,000 de boisseaux à la date du 31 mars 1935. Nous avons cru que, afin d'éviter une accumulation plus considérable, et pour indiquer, si c'est possible, à la commission la manière dont elle devrait appliquer la loi, nous devrions connaître jusqu'à un certain point les opérations de la Canadian Cooperative Wheat Producers Limited, de 1930 à 1935, appuyées par la garantie de l'Etat. Ce renseignement a été donné. Je ne retiendrai pas longuement l'attention du comité général en citant les chiffres, parce qu'ils sont inclus dans les procès-verbaux du comité, mais je tiens à consigner au hansard les points les plus importants des renseignements obtenus au comité spécial.

On a dit au comité ce que possédait la Canadian Cooperative Wheat Producers Limited du 1er juillet 1931 au 1er mai 1935, de fait jusqu'au 20 juin 1935. Cela comporte l'étude de plusieurs séries de chiffres. Pour l'édification du comité général, je crois à propos d'insérer dans les *Débats* simplement ce que possédait cette compagnie à la fin de chaque année civile de son administration, à la fin de chaque campagne, et aussi le va et vient général des achats et des ventes durant cette période. Outre le blé de la coopérative qu'elle a acquis, elle avait ce que l'on appelle le blé spécial, c'est-à-dire le blé acheté dans le but de stabiliser ou d'appuyer le marché ou d'aider à la vente du blé en commun.

	En possession de la coopérative	Blé spécial	Total
31 décembre 1931..	76,728,000	7,825,000	84,553,000
31 décembre 1932..	76,728,000	75,717,000	152,445,000
31 décembre 1933..	76,728,000	113,409,000	190,137,000
31 décembre 1934..	76,728,000	158,483,000	235,211,000
1er mai 1935..	76,116,000	152,446,000	228,562,000

Les prix à la fermeture de la bourse le 31 décembre de chacune des années suivantes, prix que je crois être ceux des blés livrables en mai à Fort-William, étaient les suivants:

31 décembre 1931..	59 $\frac{3}{4}$
31 décembre 1932..	41 $\frac{1}{4}$
31 décembre 1933..	61 $\frac{1}{4}$
31 décembre 1934..	78 $\frac{1}{2}$
31 mai 1935..	82 $\frac{1}{2}$

En décembre 1932, le blé baissa à 38 c. $\frac{1}{2}$. C'est le mois où le blé descendit le plus bas et dont le premier ministre a souvent parlé.

Le coût de tout le blé, le 31 mai 1935, d'après les chiffres fournis par M. Findlay, comptable de la Canadian Cooperative Wheat Producers Limited, était de 85.94 c. le boisseau, c'est-à-dire le coût du blé de coopéra-

tive et du blé spécial. Le coût du blé spécial était de 79.011 c. le boisseau. Le coût du blé de coopérative, le 31 août, quand il a été acquis, était de 60.53 c. Pour calculer sommairement le coût actuel, il faut ajouter les frais généraux durant trois années et trois quarts, à environ 10 c. par année, ce qui porte le coût de ce blé à près d'un dollar le boisseau. Telle était la situation qui se présentait à nous le 31 mai 1935; il y avait en main 228,000,000 de boisseaux de blé de coopérative et de blé spécial, et nous voyons venir une récolte que l'on peut estimer à 400,000,000 de boisseaux pour 1935-1936.

Je veux maintenant exposer quels étaient les stocks en main et les prix à la fin des